EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

SUBVENTION A UNE ASSOCIATION TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Subvention de fonctionnement

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé en raison de leur activité annuelle peuvent bénéficier d'une subvention.

L'enveloppe budgétaire 2008 allouée pour l'ensemble des subventions de fonctionnement à des associations à caractère santé et social est de 28 670 euros, les associations à caractère santé bénéficient pour leur part d'un montant de 13350 euros au titre de cette année.

Association Lact'Ecoute

Cette association a pour objectifs :

- d'informer les futures mamans sur l'allaitement maternel
- d'accompagner et de soutenir les mères dans cette démarche par des réunions et des permanences téléphoniques.

A ce jour, la ligne budgétaire 2008 pour l'ensemble des subventions de fonctionnement est de 200 euros.
Il est à noter que cette association a bénéficié, au titre de l'année 2007, d'une subvention de 200 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'accorder à cette association une subvention de fonctionnement de 200 euros au titre de l'année 2008.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN